

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil Médical des Ligues nationale et communautaires de la sclérose en plaques en Belgique émet de sérieuses réserves concernant certaines affirmations relayées par les médias concernant l'identification des causes du « Syndrome de Fatigue Chronique » et de la Sclérose en Plaques, revendiquée par un laboratoire en Belgique.

Le Conseil Médical regrette vivement ces affirmations qui déclarent qu'un traitement définitif sera possible dans les cinq prochaines années, d'autant plus que ces informations sont susceptibles de donner de faux espoirs à un groupe de personnes potentiellement très vulnérables. L'opinion émise par le Conseil Médical des ligues belges est d'ailleurs corroborée par des avis de collègues de plusieurs pays qui se sont déjà manifestés.

Le Conseil Médical regrette vivement que le « Syndrome de Fatigue Chronique » et la sclérose en plaques aient été associés dans un même communiqué. Le « Syndrome de Fatigue Chronique » n'est pas relationné à la sclérose en plaques même si la fatigue est un symptôme fréquent de celle-ci.

La sclérose en plaques est une maladie neurologique. Les lésions causées à la myéline semblent résulter du dérèglement du système immunitaire qui devient auto-agressif. La sclérose en plaques est donc une affection autoimmune parmi d'autres où ce phénomène se produit. La recherche vise à comprendre comment le système immunitaire se dérègle en cas de sclérose en plaques, afin de pouvoir mettre au point des traitements préventifs.

Les ligues et leur Conseil Médical continuent à croire et donc à soutenir la recherche scientifique, en demandant que toutes les règles éthiques et déontologiques soient respectées.

Bruxelles, le 29 mars 2002